

# Une solidarité est possible entre les pèlerins avec ceux qui ne partent pas

Pour le pèlerinage diocésain de mai 2022 nous désirons aider une cinquantaine de familles en précarité ou en situation difficile à venir avec leurs enfants à Lourdes.

Pour cela nous avons besoin de vous.

Pour aider des personnes à partir en pèlerinage, je donne .....€

**Adressez votre don au Service des pèlerinages 2 rue Pasteur Vallery Radot 94000 Créteil.**

- soit par chèque libellé à l'ordre de ADC
  - soit par virement par le lien suivant : <https://denier.diocese94.fr/pelelourdes/>
- Un reçu fiscal vous sera adressé.

Merci de votre générosité qui va aider des familles à venir !

Une autre possibilité est d'offrir tout ou partie du pèlerinage à la personne ou à la famille de votre choix avec un bon cadeau :



*Bon cadeau*  
**PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES**  
**DU 3 AU 7 MAI 2022**

*Pour :*

.....

*De la part de :*

.....

*Bon cadeau à renvoyer avec votre chèque à l'ordre de ADC :  
Service des pèlerinages  
2 rue Pasteur Vallery Radot 94000 Créteil*